



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

CCN Propreté
et Services associés



Fonds social

Un fonds social de branche pour la mise en œuvre d'actions concrètes au profit des salariés

En vue de déployer le degré élevé de solidarité du régime obligatoire de remboursement complémentaire de frais de soins de santé (article 9 de la convention collective nationale), les partenaires sociaux de la branche ont créé un fond social dédié dont la gestion est confiée à AG2R Prévoyance.

Son objectif :

- la prise en charge de prestations d'action sociale individuelles ou collectives ;
- le financement d'actions de prévention des risques professionnels dans le secteur ;
- la prise en charge de la part salariale de cotisation des apprentis dont le contrat est inférieur à 12 mois.



Ses bénéficiaires :

les salariés non cadres des entreprises adhérentes au régime frais de santé conventionnel AG2R Prévoyance.

Action sociale collective

Mise à disposition de plusieurs guides pour sensibiliser et informer les salariés :

- guide aide aux aidants,
- guide risque de chute,
- guide alimentaire,

et vidéos portant sur les TMS (trouble musculo-squelettique)

<https://www.ag2ramondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-proprete/offre-fonds-social-dedie-a-la-ccn-proprete>



Action sociale individuelle

Aides	Objet	Conditions
Hospitalisation	En cas de reste à charge supérieur à 100 € consécutifs à des soins de santé portant sur le poste « honoraires » , le salarié ou son enfant à charge adhérent à la mutuelle santé, peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle, dans la limite de 1400 €.	Un courrier est transmis au salarié pour l'informer de la possibilité de bénéficier de l'aide. Le salarié doit, par la suite, transmettre les justificatifs demandés pour études du dossier.
Reste à charge > 200 €	Pour les restes à charge supérieurs à 200 € , quel que soit le poste de dépense, le salarié ou son enfant à charge adhérent à la mutuelle santé, peuvent obtenir une aide exceptionnelle allant jusqu'à 1400 €.	
Handicap	En cas d'achat ou location de matériel d'appareillage lié à un handicap pour le salarié ou son enfant à charge , il est possible d'obtenir une aide exceptionnelle allant jusqu'à 1400 €.	La personne ayant avancé les frais , complète une demande d'intervention sociale, disponible sur l'espace dédié : https://www.ag2riamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-proprete/offre-fonds-social-dedie-a-la-ccn-proprete
Secours obsèques	En cas de paiement des frais d'obsèques d'un salarié ou d'un enfant à charge décédé , il est possible d'obtenir une aide exceptionnelle de 1000 €.	

Prévention risques professionnels

Geste premiers secours

Dans le cadre de votre régime complémentaire frais de santé assuré auprès du Groupe AG2R LA MONDIALE et en partenariat avec Protection Civile, la Fédération des Entreprises de Propreté et les organisations syndicales de salariés mettent à disposition des salariés la formation Geste premiers secours (PSC1).

Pour bénéficier de la formation, les entreprises doivent faire la demande pour leurs salariés en envoyant la demande d'intervention et le tableau d'inscription à Protection Civile.

Rendez-vous sur le site dédié <https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-proprete/offre-fonds-social-dedie-a-la-ccn-proprete>



Pour obtenir plus de renseignements ou bénéficier des actions

Vous pouvez consulter votre espace dédié et télécharger les demandes d'intervention :
<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-proprete/offre-fonds-social-dedie-a-la-ccn-proprete>

ou nous contacter par téléphone au 09 69 36 10 43 ou par email :
BGACTIONSOCIALECCN@ag2rlamondiale.fr



Les membres du fonds social



Pour les professionnels et les entreprises, nous offrons une gamme étendue de solutions en protection sociale.

Je crée mon entreprise

Couvrir mes dépenses de santé
Me protéger en cas d'imprévu
Être accompagné dans la gestion de mon entreprise
Épargner pour ma retraite
Choisir mon statut social
Optimiser ma rémunération

Je prépare l'avenir de mon entreprise

Mieux comprendre ma protection sociale
Couverture sociale et avantages des salariés
Permettre à mes salariés d'épargner
Mieux valoriser mon entreprise
Protéger la trésorerie de mon entreprise

Je prépare ma retraite

Me protéger en cas d'imprévu
Me constituer un capital Revenu pour la vie
Conseil carrière et retraite
Simuler le montant de ma retraite

Je transmets mon entreprise

Préparer la transmission de mon entreprise
Conserver ma protection sociale
Protéger mon patrimoine privé
Analyser mes revenus futurs

Nos conseillers sont là pour échanger avec vous, vous écouter et vous accompagner dans vos choix.

www.ag2rlamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE

14-16 boulevard Malesherbes
75379 PARIS CEDEX 08

AG2R Prévoyance

Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - Siège social : 14-16, boulevard Malesherbes 75008 PARIS SIREN 333 232 270.